

COMMUNE DE CHAMPAGNEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMÉRO 7-2021
DU 10 DECEMBRE 2021 A 20H00

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Stéphanie LEROY, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE.

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1 OCTOBRE 2021

Voté à l'unanimité.

OBSERVATIONS SUR LE PROJET ÉOLIEN SUR NOTRE COMMUNE

Le dossier sera déposé le 20 décembre 2021 aux administrations. Le RNT (rapport non technique) est accepté par le conseil municipal y compris les remarques du CM.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX 2022

- Réfection du toit des dépendances et du mur de l'ancienne cure pour 43 449,20 EUROS HT. Autofinancement communal 12 649,10 EUROS HT. Voté à l'unanimité
- Elargissement du carrefour rue Basse et Rue principale pour 12 340,00 EUROS HT. Autofinancement communal 5 553,00 EUROS HT. Voté à l'unanimité
- Agrandissement de la place du « Paqué » pour 20 350,00 EUROS HT. Autofinancement communal 7 122,00 EUROS HT. Voté à l'unanimité

DENONCIATION DES 2 CONVENTIONS POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX AVEC L'ETAT

Le CM décide de résilier ces 2 conventions. Voté à l'unanimité.

CRÉANCES DOUTEUSES

Obligation d'inscrire chaque année au budget en dépenses ou en recettes les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions à hauteur de 15%. Voté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Le maire propose de passer 5 000,00 EUROS du compte 6558 au compte 615221 afin de financer les travaux de l'ancienne cure. Voté à l'unanimité.

DOSSIER BARTHELET PASCAL

M BARTHELET est en arrêt maladie depuis le 16/03/2020. Suite à son aggravement de sa santé, son arrêt maladie est prolongé jusqu'à nouvel ordre.

LOCATION D'UNE SALLE DE L'ANCIENNE CURE

Suite à la demande de location d'une salle de l'ancienne cure par Esthétinaills situé au 10 rue de Varennes, le maire propose de faire un bail à partir du 01/01/2022 pour un montant de loyer de 200,00 EUROS par mois. Le CM autorise le maire à signer les pièces nécessaires. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Feux routiers : suite à l'entretien avec la société Demongeot, il s'avère que cette solution pour la rue Principale serait très onéreuse (10 000,00 EUROS par feu installé) avec une efficacité de 5%.
- Sécurité des enfants de Nilieu : afin de sécuriser l'arrêt bus de Nilieu, le maire est chargé de faire une convention d'occupation de terrain de quelques m² avec l'association foncière rurale de Champagny. Le maire est autorisé à signer la dite convention avec l'association foncière. Voté à l'unanimité.
- Fibre optique : elle s'installe sur notre commune. Dans quelques mois les branchements individuels vont être exécutés, mais auparavant des informations de la part de la mairie vous seront communiquées. Surtout ne prendre aucun engagement auprès d'opérateurs avant d'avoir eu ces informations. Attention aux arnaques et fraudes qui risquent de se produire.
- Le maire propose une réunion d'information et participative concernant l'avenir des investissements communaux aux 2 conseils (municipal et participatif) début janvier 2022.

Clôture de séance 22H00